

Ressources budgétaires - Fixation de divers tarifs 2007-2008

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal de fixer comme suit divers tarifs pour 2007-2008 :

I - Orchestre de Besançon

Il est proposé au Conseil Municipal, pour la saison 2007-2008, les tarifs des abonnements et billets d'accès aux activités de l'Orchestre de Besançon, qui sont identiques à ceux de la saison précédente :

	Tarifs 2006-2007	Propositions 2007-2008
Billet à l'unité		
* Plein tarif	17,20 €	17,20 €
* Collectivités, groupes (à partir de 10 personnes), APEC (Association des Parents d'Elèves du CNR), COS Ville de Besançon	12,70 €	12,70 €
* De 12 à moins de 18 ans, demandeurs d'emplois, étudiants	8,10 €	8,10 €
* Sur présentation de la carte «avantage jeunes»	5,60 €	5,60 €
* Animations scolaires	4,00 €	4,00 €
* Moins de 12 ans accompagné d'un adulte	Gratuit	Gratuit
Abonnement 3 concerts		
* Plein tarif	44,10 €	44,10 €
* Collectivités, groupes (à partir de 10 personnes), APEC (Association des Parents d'Elèves du CNR), COS Ville de Besançon	30,45 €	30,45 €
* De 12 à moins de 18 ans, demandeurs d'emplois, étudiants	18,90 €	18,90 €
* Moins de 12 ans accompagné d'un adulte	Gratuit	Gratuit
Abonnement 7 concerts		
* Plein tarif	92,40 €	92,40 €
* Collectivités, groupes (à partir de 10 personnes), APEC (Association des Parents d'Elèves du CNR), COS Ville de Besançon	65,80 €	65,80 €
* De 12 à moins de 18 ans, demandeurs d'emplois, étudiants	43,75 €	43,75 €
* Moins de 12 ans accompagné d'un adulte	Gratuit	Gratuit
Concerts / Animation		
* Billets à l'unité :		
- Adultes	12,00 €	12,00 €
- Enfants	6,00 €	6,00 €

II - Installations sportives municipales, équipements sportifs et de loisirs, animation sportive

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les tarifs ci-après pour la saison sportive 2007/2008 :

	Saison 2006/2007	Saison 2007/2008	% augm.
1 - Installations sportives municipales			
Établissements scolaires de Besançon, collèges et lycées publics et privés : redevance horaire			
- Gymnases	9,40 €	9,50 €	1,06
- Terrains	6,50 €	6,60 €	1,54
Traçage Peinture Grand Terrain	15,60 €	15,80 €	1,28
Traçage Plâtre Grand Terrain	8,30 €	8,40 €	1,20
Traçage Foot à 7	4,15 €	4,20 €	1,20
Traçage matches officiels des Clubs Bisontins	gratuité	gratuité	
2 - Plage de Chalezeule			
Entrées			
Tarif adulte	2,70 €	2,70 €	0
Tarif réduit, (jeunes de moins de 18 ans et étudiants)	2,00 €	2,00 €	0
Cartes 10 entrées			
Tarif adulte	18,80 €	19,00 €	1,06
Tarif réduit	11,80 €	12,00 €	1,69
Groupes (minimum 10 personnes)			
Tarif adulte		1,90 €	création
Tarif réduit		1,20 €	création
Enfants de moins de 4 ans accompagnés par un adulte	gratuité	gratuité	
Campeurs du terrain de Besançon-Chalezeule à raison d'une entrée par jour et par personne	gratuité	gratuité	
Bassin Location horaire	71,00 €	72,00 €	1,41
A titre exceptionnel, il pourra être délivré, en nombre limité, des entrées gratuites	gratuité	gratuité	
3 - Piscine Mallarmé			
Entrées			
Tarif adulte	3,20 €	3,25 €	1,56
Tarif réduit (jeunes -18 ans, étudiants, soirée à thème avec animation)	2,10 €	2,10 €	0
Cartes 10 entrées			
Tarif Adulte	24,40 €	24,60 €	0,82
Tarif réduit	15,30 €	15,40 €	0,65

	Saison 2006/2007	Saison 2007/2008	% augm.
Groupes (minimum 10 personnes)			
Tarif Adulte		2,46 €	création
Tarif réduit		1,54 €	création
Cartes trimestrielles			
Septembre-novembre/décembre-février/mars-mai	46,00 €	46,40 €	0,87
Juin-août (valable juillet août à Chalezeule)	33,00 €	33,20 €	0,61
Scolaires			
- Élèves des écoles primaires de Besançon	Gratuité	Gratuité	
- Élèves des écoles primaires de la CAGB (entrée apprentissage de la natation)	2,75 €	2,78 €	1,09
- Élèves des écoles primaires hors CAGB (entrée apprentissage de la natation)	3,35 €	3,40 €	1,49
- Élèves des lycées, collèges de Besançon et des établissements scolaires hors Besançon (entrée seule)	1,70 €	1,73 €	1,76
Apprentissage de la natation (12 séances d'une demi-heure, entrée comprise)			
TARIF UNITAIRE			
Leçons individuelles enfant ou adulte	10,50 €	10,65 €	1,43
Leçons collectives enfant de + de 8 ans	3,70 €	3,75 €	1,35
Leçons collectives enfant de - de 8 ans en dehors des heures d'ouverture au public	3,70 €	3,75 €	1,35
Leçons collectives enfant de - de 8 ans pendant les heures d'ouverture au public (entrée adulte accompagnateur comprise)	6,10 €	6,20 €	1,64
Leçons collectives adulte	6,90 €	7,00 €	1,45
Aquagym			
Découverte (1 séance)	6,80 €	6,90 €	1,47
Carte 10 séances (tarif à l'unité)	5,90 €	6,00 €	1,69
Bassin complet (pour 1 heure)			
Tarif de base	150,00 €	152,00 €	1,33
Tarif réduit	75,00 €	76,00 €	1,33
Lignes d'eau (pour 1 heure)			
Tarif de base	19,60 €	19,80 €	1,02
Tarif réduit	9,80 €	9,90 €	1,02
Compétitions du club local de natation (dans la limite de trois organisations annuelles sur l'ensemble des installations nautiques)			
Enfants de moins de 4 ans accompagnés par un adulte	Gratuité	Gratuité	
Bébés dauphins	122,00 €	122,00 €	0

	Saison 2006/2007	Saison 2007/2008	% augm.
Sèche-cheveux	Gratuité	Gratuité	
Bonnet de bain	2,05 €	2,10 €	2,44
A titre exceptionnel, il pourra être délivré, en nombre limité, des entrées gratuites	Gratuité	Gratuité	
4 - Piscine La Fayette			
Entrées			
Tarif adulte	4,30 €	4,35 €	1,16
Tarif réduit (jeunes de moins de 18 ans et étudiants)	3,00 €	3,05 €	1,67
Carte 10 entrées			
Tarif adulte	33,50 €	34,00 €	1,49
Tarif réduit	22,00 €	22,30 €	1,36
Groupes (minimum : 10 personnes ou sur dérogation)			
Tarif de base adulte	3,35 €	3,40 €	1,49
Tarif de base enfant	2,20 €	2,23 €	1,36
Scolaires			
- Élèves des écoles primaires de Besançon	Gratuité	Gratuité	
- Élèves des écoles primaires de la CAGB (entrée apprentissage de la natation)	2,75 €	2,78 €	1,09
- Élèves des écoles primaires hors CAGB (entrée apprentissage de la natation)	3,35 €	3,40 €	1,49
- Élèves des lycées, collèges de Besançon et des établissements scolaires hors Besançon (entrée seule)	1,70 €	1,73 €	1,76
Apprentissage de la natation (12 séances d'une demi-heure, entrée comprise)			
TARIF UNITAIRE			
Leçons individuelles enfant ou adulte	10,50 €	10,65 €	1,43
Leçons collectives enfant de + de 8 ans	3,70 €	3,75 €	1,35
Leçons collectives enfant de - de 8 ans en dehors des heures d'ouverture au public	3,70 €	3,75 €	1,35
Leçons collectives enfant de - de 8 ans pendant les heures d'ouverture au public (entrée adulte accompagnateur comprise)	6,10 €	6,20 €	1,64
Leçons collectives adulte	6,90 €	7,00 €	1,45
Aquagym			
Découverte (1 séance)	6,80 €	6,90 €	1,47
Carte 10 séances (tarif à l'unité)	5,90 €	6,00 €	1,69
Bassin complet (pour 1 heure)			
Tarif de base	196,00 €	198,00 €	1,02
Tarif réduit	98,00 €	99,00 €	1,02

	Saison 2006/2007	Saison 2007/2008	% augm.
Lignes d'eau (pour 1 heure)			
Tarif de base	35,50 €	36,00 €	1,41
Tarif réduit	17,75 €	18,00 €	1,41
Éveil matinal de 8 H à 9 H 15 le mardi et le jeudi	2,85 €	2,90 €	1,75
Compétitions du club local de natation (dans la limite de 3 organisations annuelles sur l'ensemble des installations nautiques)	Gratuité	Gratuité	
Enfants de moins de 4 ans accompagnés par un adulte	Gratuité	Gratuité	
Sèche-cheveux	Gratuité	Gratuité	
Bonnet de bain	2,05 €	2,10 €	2,44
A titre exceptionnel, il pourra être délivré, en nombre limité, des entrées gratuites	Gratuité	Gratuité	
5 - Patinoire La Fayette			
Entrées			
Tarif adulte	4,30 €	4,35 €	1,16
Tarif réduit (jeunes de moins de 18 ans, étudiants)	3,00 €	3,05 €	1,67
Carte 10 entrées			
Tarif adulte	33,50 €	34,00 €	1,49
Tarif réduit	22,00 €	22,30 €	1,36
Associations, groupes, établissements scolaires en séances publiques (entrée + location) (minimum 10 pers.)	4,15 €	4,20 €	1,20
Accompagnateurs 1 pour 10 sauf dérogation pour établissements spécialisés	Gratuité	Gratuité	
Enfants de moins de 4 ans accompagnés par un adulte	Gratuité	Gratuité	
Location patins (public ou clubs)	2,85 €	2,85 €	0
Location patins (public ou clubs) séance du jeudi soir, du samedi matin et du dimanche matin	Gratuité	Gratuité	
Visiteurs adultes ou parents accompagnateurs qui ne patinent pas	Gratuité	Gratuité	
Scolaires			
- Elèves des écoles maternelles et primaires de Besançon	Gratuité	Gratuité	
- Elèves des écoles maternelles (entrée + location)	1,30 €	1,32 €	1,54
- Elèves des écoles primaires (entrée + location)	1,95 €	1,98 €	1,54
- Elèves des écoles primaires (entrée + location + apprentissage)	2,25 €	2,28 €	1,33
Autres établissements scolaires (entrée + location)	2,25 €	2,28 €	1,33
Affûtage	4,65 €	4,70 €	1,08
Lacets	2,45 €	2,50 €	2,04
Location horaire aux clubs bisontins (en cours de saison) (hors séances publiques)	36,00 €	36,50 €	1,39

	Saison 2006/2007	Saison 2007/2008	% augm.
Location journalière pour manifestation exceptionnelle (Spectacle, Holiday on Ice ...)	3 600,00 €	3 650,00 €	1,39
Location glace (2 heures) aux comités d'entreprises sauf vacances scolaires	380,00 €	385,00 €	1,32
Location glace (2 séances) aux comités d'entreprises (en séances publiques)	580,00 €	585,00 €	0,86
Location horaire aux clubs ou ligues extérieurs pour entraînements ou stages	85,00 €	86,00 €	1,18
Location horaire au club bisontin de hockey pendant la période estivale (août et début septembre)	47,50 €	48,00 €	1,05
Location horaire aux clubs bisontins de patinage pendant la période estivale (août et début sept.) minimum 10 personnes	4,45 €	4,50 €	1,12
Location mensuelle surfaceuse à privé	970,00 €	980,00 €	1,03
Location horaire à privé pour stage d'été (juillet -août)	74,00 €	75,00 €	1,35
A titre exceptionnel, il pourra être délivré, en nombre limité, des entrées gratuites	Gratuité	Gratuité	
6 - Animation sportive municipale Écoles de patinage et natation (année)			
- Bisontins	37,50 €	37,80 €	0,80
- Habitants de la CAGB	49,00 €	49,50 €	1,02
- Hors CAGB	71,00 €	72,00 €	1,41
Stages sportifs pendant les petites vacances scolaires, la séance - Patinage et natation			
- Bisontins	3,25 €	3,28 €	0,92
- Habitants de la CAGB	4,25 €	4,30 €	1,18
- Hors CAGB	6,20 €	6,30 €	1,61

Rémunération des Maîtres Nageurs

La Ville de Besançon organise des leçons de natation destinées à un public d'enfants ou d'adultes.

Ces leçons sont assurées en partie par les MNS de la Ville en dehors de leur temps de travail hebdomadaire. Ceci constitue pour eux un second emploi au sein de la collectivité. Les autres animateurs sont des agents titulaires du Brevet d'Etat des Sports Aquatiques et Nautiques recrutés spécifiquement pour cette activité.

Il est proposé de fixer la rémunération de ces agents dans le cadre des leçons de natation comme suit :

- leçon collective enfant : 2,10 €
- leçon collective adulte : 3,20 €
- leçon individuelle : 6,80 €

III - Activités dans les Maisons de Quartiers

Maisons de Quartier de Montrapon/Fontaine Ecu, Planoise et Grette/Butte

Le maintien de la cohésion sociale constitue une des missions phares des Maisons de Quartiers. A ce titre leur offre d'animation et de services s'appuie sur une politique tarifaire visant à favoriser l'accès aux loisirs, à la culture, aux droits et aux savoirs du plus grand nombre.

Les Maisons de Quartier Grette/Butte, Montrapon/Fontaine Ecu et Planoise proposent des activités de loisirs éducatifs, culturels et sportifs, des accueils de Loisirs ainsi que des animations en pieds d'immeubles, pour un public enfants, jeunes, adultes.

La participation à ces activités fait l'objet d'une inscription, de l'achat obligatoire d'une carte d'utilisateur et du paiement pour les activités.

Cette démarche ne s'impose pas pour l'offre d'animation déclinée dans le cadre de :

- Vital'Eté et Créativ'Eté dont l'accès est libre et gratuit,
- Activités en Pieds d'Immeuble et Pôle Enfance (voir f).

A) Rappel de l'existant

Par délibération du 23 juin 1997, modifiée par les délibérations des 28 juin 2001, 26 juin 2002, 10 juillet 2003, 24 juin 2004 et 20 décembre 2004, le Conseil Municipal a décidé une refonte générale des tarifications sur les bases suivantes :

a) intervention du quotient familial pour les adultes uniquement :

- o **tranche 1** pour les foyers à faibles ressources (quotient < à 357 € par mois) :
tarif normal minoré
- o **tranche 2** (quotient compris entre 357 à 787 € par mois)
- o **tranche 3** (quotient > 787 et < ou égal à 1 217 € par mois)
- o **tranche 4** (quotient > 1 217 €)

b) majoration de 50 % pour les participants issus des communes ne faisant pas partie de la CAGB.

B) Propositions

1 - Intervention du quotient familial pour les adultes uniquement :

- o **tranche 1** pour les foyers à faibles ressources (quotient < à 360 € par mois) :
tarif normal minoré
- o **tranche 2** (quotient compris entre 360 à 790 € par mois)
- o **tranche 3** (quotient > 790 et < ou égal à 1 220 € par mois)
- o **tranche 4** (quotient > 1 220 €)

2 - Mode de calcul du quotient familial : nombre de parts

Nombre de parts		Personne seule : 1	Couple sans enfant : 2	1 enfant : 2,5	2 enfants : 3	3 enfants : 4	4 enfants : 4,5	5 enfants : 5
	Quotient mensuel	Revenus annuels bruts en Euros						
Tranche 1	< 360 €	< 6 000 €	< 12 000 €	< 15 000 €	< 18 000 €	< 24 000 €	< 27 000 €	< 30 000 €
Tranche 2	de 360 € à 790 €	de 6 000 € à 13 167 €	de 12 000 € à 26 333 €	de 15 000 € à 32 917 €	de 18 000 € à 39 500 €	de 24 000 € à 52 667 €	de 27 000 € à 59 250 €	de 30 000 € à 65 833 €
Tranche 3	> 790 € et ≤ à 1 220 €	> 13 167 € et ≤ à 20 333 €	> 26 333 € et ≤ à 40 667 €	> 32 917 € et ≤ à 50 833 €	> 39 500 € et ≤ à 61 000 €	> 52 667 € et ≤ à 81 333 €	> 59 250 € et ≤ à 91 500 €	> 65 833 € et ≤ à 101 667 €
Tranche 4	> 1 220 €	> 20 333 €	> 40 667 €	> 50 833 €	> 61 000 €	> 81 333 €	> 91 500 €	> 101 667 €

Au-delà de 5 enfants : ajouter une demi-part supplémentaire par enfant.

3 - Carte d'usager obligatoire

Carte commune aux Médiathèques, Cyber Bases et Maisons de Quartier dont la création est actuellement à l'étude.

4 - Tarification saison 2007/2008 (du 01/09/2007 au 31/08/08)**a) - Facturation aux usagers**

A l'inscription, l'usager s'engage pour l'année avec possibilité de paiement de l'activité en 3 fois. L'usager n'a pas la possibilité d'arrêter l'activité à la fin d'un trimestre, ou parce qu'il n'a pas assisté au cours... sauf changement de situation motivé (emploi, santé, déménagement...). Tout trimestre commencé reste dû.

L'organisateur se réserve le droit d'arrêter une activité si le nombre de participants est insuffisant.

En cas d'annulation d'une activité du fait de l'organisateur, la facturation du trimestre ou des trimestres correspondants ne sera pas établie ou sera annulée.

A l'inverse une personne intégrant l'activité en cours d'année se verra facturer : après le 31 décembre 2007 : deux trimestres - après le 31 mars 2008 : un trimestre.

b) - Activités de loisirs - pour adultes : cotisation trimestrielle pour 30 semaines d'activité par an

		1 h / semaine	1 h 30 / semaine	2 h / semaine
Tarif 1	Quotient inférieur à 360 €	12,40 €	16,25 €	19,80 €
Tarif 2	Quotient compris entre 360 € et 790 €	19,75 €	25,60 €	31,25 €
Tarif 3	Quotient supérieur à 790 € et inférieur ou égal à 1 220 €	27,10 €	35,00 €	42,70 €
Tarif 4	Quotient supérieur à 1 220 €	41,50 €	52,15 €	65,75 €

Tarifs identiques à la saison 2006/2007

Les adultes titulaires des minima sociaux bénéficieront des tarifs «enfants-jeunes».

c) - Tarifs enfants - jeunes - adultes bénéficiaires des minima sociaux

Des activités hebdomadaires sont organisées pendant l'année pour les usagers des secteurs enfance-jeunesse :

base forfaitaire : carte d'utilisateur + participation modulable en fonction du temps d'activité : enfants, jeunes de - 18 ans, jeunes titulaires de la carte «avantages jeunes» et adultes bénéficiaires des minima sociaux :

Cotisation trimestrielle :

1 h / semaine	1 h 30 / semaine	2 h / semaine
8 €	9 €	10 €

d) - Accueil de loisirs (ex CLSH)

Tarifification à l'heure

Année scolaire : les mercredis - inscription et facturation mensuelle

Vacances scolaires : inscription à la semaine et facturation mensuelle.

Application du tarif 1 avec bons CAF pour les enfants inscrits par le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asiles (CADA).

PRIX CLSH SANS REPAS

(par heure)

	Avec bons CAF ou MSA	Alloc. CAF	Non allocataire
Tranche 1	0,20	0,50	1,00
Tranche 2	0,30	0,60	1,10
Tranche 3	0,40	0,70	1,20
Tranche 4	0,50	0,80	1,30

PRIX CLSH AVEC REPAS*(par heure)*

	Avec bons CAF ou MSA	Alloc. CAF	Non allocataire
Tranche 1	0,10	0,50	1,00
Tranche 2	0,20	0,60	1,10
Tranche 3	0,30	0,70	1,20
Tranche 4	0,40	0,80	1,30

PRIX REPAS

	Avec bons CAF ou MSA	Alloc. CAF	Non allocataire
Tranche 1	1,60	2,00	2,50
Tranche 2	1,70	2,10	2,60
Tranche 3	1,80	2,20	2,70
Tranche 4	1,90	2,30	2,80

Accueil de Loisirs avec repas = prix de l'heure x nombre d'heures + prix du repas

Mini camp intégré à l'accueil de loisirs (4 nuitées maxi) sur la base de 12 h et deux repas par jour.

e) - Mini-camps - Camps (hors accueil de loisirs) :

Mini-camps : 4 nuitées maximum

Tarifs : La participation est égale à 25 % de la prestation offerte y compris coût du transport, déduction faite des bons CAF et hors frais de personnel (arrondi à 0,50 € ou à l'euro le plus proche).

f) - Tarifs spécifiques**- Spectacles de fin d'année - droits d'entrée :**

* moins de 14 ans : gratuit

* de 14 à 18 ans : 2,50 € (reconduction 2006/2007)

* 18 ans et plus : 4 € (reconduction 2006/2007)

- Buvette et snack : vente à 1 € l'unité

- Vente de produits, vente aux usagers au prix de revient des réalisations des différents ateliers (photos, films...) arrondi à 0,50 € ou à l'euro le plus proche.

- Randonnées : 24 €/an**- Stages thématiques : 1 € de l'heure - 2,50 € la demi-journée**

- Animations en pieds d'immeubles : participation libre et gratuite, pas de carte d'utilisateur. Exceptionnellement, une participation aux dépenses pourra être demandée en cas de sortie organisée, sur la base de 25 % des coûts de prestation pris en charge par la Ville, hors frais de personnel (arrondi à 0,50 € ou à l'euro le plus proche).

- Pôle enfance

* participation aux animations y compris prêts de jeux (possibilité de régler par trimestre) :

9 €/an - 1 enfant

6 €/an - 2^{ème} enfant

3 €/an - 3^{ème} enfant et suivants

* non usagers : 1,50 €/séance

* ateliers spécifiques d'éveil (avec intervenants extérieurs) : 1 € de l'heure, 2,50 € la demi-journée

* groupes (classes, CDL,... hors projet commun ou visite découverte : 15 €/an pour 10 séances, au-delà de 10 séances 15 €/trimestre - sans carte d'utilisateur

* assistantes maternelles : 15 €/an y compris prêt de jeux

* nouveaux inscrits entre juillet et septembre : forfait de 4 € sans prêt de jeux par famille - sans carte d'utilisateur

- Animation

* **activités couture/bricolage/ petits génies/Accompagnement à la scolarité : limitées à la carte d'utilisateur**

* **activités couture/bricolage/petits génies séance avec fournitures** : carte d'utilisateur + 1 € de l'heure et 2,50 € la demi-journée

* **sorties familiales ou activités sportives, culturelles, de loisirs ou de découvertes ponctuelles**

40 % du prix de revient (2) adulte plein tarif (arrondi à 0,50 € ou à l'euro le plus proche) pour les usagers

50 % du prix de revient (2) adulte plein tarif (arrondi à 0,50 € ou à l'euro le plus proche) pour les non usagers

25 % du prix de revient (2) enfants, jeunes - 18 ans ou titulaires de carte «avantages jeunes» ou adultes bénéficiaires de minima sociaux (arrondi à 0,50 € ou à l'euro le plus proche) pour les usagers

35 % du prix de revient (2) enfants, jeunes - 18 ans ou titulaires de carte «avantages jeunes» ou adultes bénéficiaires de minima sociaux (arrondi à 0,50 € ou à l'euro le plus proche) pour les non usagers.

(2) le prix de revient pris en compte correspond à l'ensemble des dépenses relatives à l'activité hors frais de personnel permanent ou vacataire non spécifique.

- Atelier multimédia

Accès avec la carte d'utilisateur sur rendez-vous gratuit hormis le paiement des frais d'impression (cf. tarif photocopies).

g) - Tarif photocopies / Impression

0,15 € la photocopie et fax

0,30 € la photocopie recto-verso

En aucun cas, les Maisons de quartier ne peuvent délivrer des billets ou tickets d'entrée à des établissements (piscine, patinoire, concert, bowling,...) pour des individuels hors activité organisée et encadrée par les animateurs.

Pour des événements ou manifestations ponctuels de courte durée, M. le Maire est autorisé à fixer par arrêté municipal les tarifs correspondants. Il en sera rendu compte au Conseil Municipal.

IV - Vente d'objets promotionnels

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer comme suit le montant des tarifs, correspondant à la vente d'objets promotionnels à Besançon Informations.

Produits de promotion

	Propositions
Gourde	2,00 €
Serviette invité	5,00 €
Parapluie	10,00 €

Le produit de la vente des gourdes sera à imputer sur la régie de recettes de la Direction de l'Eau.

Le produit de la vente des serviettes invité et des parapluies sera à imputer sur la régie de recettes de Besançon Informations.

Le Conseil Municipal est invité à adopter ces tarifs.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte ces tarifs.

Récépissé préfectoral du 21 juin 2007.